

SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier	Wet & Forget Moss Mould & Mildew STAIN REMOVER
Other means of identification	
Synonyms	Wet & Forget 9.9% Product Code: 800016, 700006, 700003, E70000, E700003
Recommended use	Moss mould and mildew stain remover
Recommended restrictions	None known.
Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information	
Manufacturer	
Company name	Wet & Forget, Inc
Address	PO Box 5805 Elgin, IL 60121
Telephone	1-847-428-3894
E-mail	Not available
Website	Wetandforget.ca
Emergency phone number	1-800-424-9300 (CHEMTREC)
Supplier	See above.

2. Hazard identification

Physical hazards	Not classified.	
Health hazards	Skin corrosion/irritation	Category 1
	Serious eye damage/eye irritation	Category 1
Environmental hazards	Not classified.	
WHMIS 2015 defined hazards	Not classified	
Label elements		
Signal word	Danger	
Hazard statement	Causes severe skin burns and eye damage.	
Precautionary statement		
Prevention	Do not breathe mist or vapor. Wash thoroughly after handling. Wear protective gloves, protective clothing, eye protection and face protection.	
Response	IF SWALLOWED: Rinse mouth. Do NOT induce vomiting. IF ON SKIN (or hair): Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water. Wash contaminated clothing before reuse. IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Specific treatment (see information on this label). IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Immediately call a POISON CENTER or doctor.	
Storage	Store locked up.	
Disposal	Dispose of container in accordance with local, regional, national and international regulations.	
WHMIS 2015: Health Hazard(s) not otherwise classified (HHNOC)	None known	
WHMIS 2015: Physical Hazard(s) not otherwise classified (PHNOC)	None known	

Hazard(s) not otherwise classified (HNOC)
Supplemental information

None known.

US:
Exempt - EPA Reg. # 84115-1-85342 EPA Est. # 58880-GA-1

This is a registered EPA product. The product labeling is in compliance with EPA regulations and guidelines.

Refer to product label for further information.

3. Composition/Information on ingredients

Mixture

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Alkyl (C14 50%, C12 40%, C16 10%) dimethyl benzyl ammonium chloride		68424-85-1	9.9
Ethanol		64-17-5	1.24

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Immediately call a POISON CENTER or doctor.
Skin contact	IF ON SKIN (or hair): Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water. Wash contaminated clothing before reuse. Immediately call a POISON CENTER or doctor. Specific treatment (see information on this label).
Eye contact	IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Immediately call a POISON CENTER or doctor.
Ingestion	IF SWALLOWED: Rinse mouth. Do NOT induce vomiting. Immediately call a POISON CENTER or doctor.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Burning pain and severe corrosive skin damage. Causes serious eye damage. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision. Permanent eye damage including blindness could result.
General information	If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Show this safety data sheet to the doctor in attendance. Avoid contact with eyes and skin. Keep out of reach of children. Have the product container or label with you when calling a poison control center or doctor, or going for treatment. In case of transport or medical emergency, call CHEMTREC at 1-800-424-9300

NOTE TO PHYSICIAN: Probable mucosal damage may contraindicate the use of gastric lavage

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Water fog. Foam. Dry chemical powder. Carbon dioxide.
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Self-contained breathing apparatus and full protective clothing must be worn in case of fire.
Fire-fighting equipment/instructions	Move containers from fire area if you can do so without risk.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials.
General fire hazards	No unusual fire or explosion hazards noted.
Hazardous combustion products	May include and are not limited to: Oxides of carbon. Oxides of nitrogen.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not breathe mist or vapor. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ensure adequate ventilation. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
--	--

Methods and materials for containment and cleaning up

Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is possible. Cover with plastic sheet to prevent spreading. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. Clean surface thoroughly to remove residual contamination. Never return spills to original containers for re-use. Following product recovery, flush area with water. For waste disposal, see section 13 of the SDS.

Environmental precautions

Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground. Do not discharge into lakes, streams, ponds or public waters.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Do not breathe mist or vapor.
Do not get in eyes, on skin, or on clothing.
Provide adequate ventilation.
Avoid prolonged exposure.
Wear appropriate personal protective equipment.
Wash thoroughly after handling. Observe good industrial hygiene practices.
When using do not eat or drink.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Store in original container in locked areas inaccessible to children and persons unfamiliar with its use.
Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/Personal protection

Occupational exposure limits**Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)**

Components	Type	Value
Ethanol (CAS 64-17-5)	TWA	1880 mg/m3 1000 ppm

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value
Ethanol (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value
Ethanol (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value
Ethanol (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation respecting occupational health and safety)

Components	Type	Value
Ethanol (CAS 64-17-5)	TWA	1880 mg/m3 1000 ppm

Canada. Saskatchewan OELs (Occupational Health and Safety Regulations, 1996, Table 21)

Components	Type	Value
Ethanol (CAS 64-17-5)	15 minute	1250 ppm
	8 hour	1000 ppm

US. OSHA Table Z-1 Limits for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000)

Components	Type	Value
Ethanol (CAS 64-17-5)	PEL	1900 mg/m3 1000 ppm

US. ACGIH Threshold Limit Values

Components	Type	Value
Ethanol (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm

US. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards

Components	Type	Value
Ethanol (CAS 64-17-5)	TWA	1900 mg/m3 1000 ppm

Biological limit values

No biological exposure limits noted for the ingredient(s).

Appropriate engineering controls	Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.
Individual protection measures, such as personal protective equipment	
Eye/face protection	Wear safety glasses with side shields (or goggles) and a face shield.
Skin protection	
Hand protection	Impervious gloves. Confirm with reputable supplier first.
Other	Wear appropriate chemical resistant clothing. As required by employer code.
Respiratory protection	Where exposure guideline levels may be exceeded, use an approved NIOSH respirator. Respirator should be selected by and used under the direction of a trained health and safety professional following requirements found in OSHA's respirator standard (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 and ANSI's standard for respiratory protection (Z88.2).
Thermal hazards	Not applicable.
General hygiene considerations	Users should wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove PPE clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing. Remove PPE immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

9. Physical and chemical properties

Appearance	Clear
Physical state	Liquid.
Form	Liquid.
Color	Blue
Odor	Mild sweet
Odor threshold	Not available.
pH	8
Melting point/freezing point	~ 0.00 C
Initial boiling point and boiling range	~ 100.00 C
Pour point	Not available.
Specific gravity	0.995 at 20 C (Water = 1)
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Flash point	Not available.
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Not applicable.
Upper/lower flammability or explosive limits	
Flammability limit - lower (%)	Not available.
Flammability limit - upper (%)	Not available.
Explosive limit - lower (%)	Not available.
Explosive limit - upper (%)	Not available.
Vapor pressure	Not available.
Vapor density	Not available.
Relative density	Not available.
Solubility(ies)	100 %
Auto-ignition temperature	Not available.
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.
Other information	
Explosive properties	Not explosive.
Oxidizing properties	Not oxidizing.
Percent volatile	0 % by weight

10. Stability and reactivity

Reactivity	This product may react with strong oxidizing agents.
Possibility of hazardous reactions	Hazardous polymerization does not occur.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Conditions to avoid	Do not mix with other chemicals.
Incompatible materials	Avoid contact with acids and oxidizing substances. Reducing agents. Amines. Ammonia. Nitrogen compounds.
Hazardous decomposition products	May include and are not limited to: Hydrogen chloride. Chlorine. Oxides of carbon. Oxides of nitrogen. Ammonia.

11. Toxicological information

Routes of exposure Eye, Skin contact, Inhalation, Ingestion.

Information on likely routes of exposure

Ingestion	Causes digestive tract burns. May cause stomach distress, nausea or vomiting.
Inhalation	May cause irritation to the respiratory system. Prolonged inhalation may be harmful.
Skin contact	Causes severe skin burns.
Eye contact	Causes serious eye damage.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics Burning pain and severe corrosive skin damage. Causes serious eye damage. Permanent eye damage including blindness could result. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision.

Information on toxicological effects

Acute toxicity

Components	Species	Test Results
Alkyl (C14 50%, C12 40%, C16 10%) dimethyl benzyl ammonium chloride (CAS 68424-85-1)		
Acute		
<i>Dermal</i>		
LD50	Rabbit	3412 mg/kg, ECHA
<i>Inhalation</i>		
LC50	Not available	
<i>Oral</i>		
LD50	Rat	795 mg/kg, ECHA
Ethanol (CAS 64-17-5)		
Acute		
<i>Dermal</i>		
LD50	Rabbit	> 15800 mg/kg, SIDS initial assessment report
<i>Inhalation</i>		
LC50	Mouse	> 60000 ppm, 60 Minutes, ECHA
	Rat	31623 ppm, 4 Hours, HMIRA
<i>Oral</i>		
LD50	Rat	12400 mg/kg, ECHA 10470 mg/kg, ECHA
Skin corrosion/irritation	Causes severe skin burns and eye damage.	
Exposure minutes	Not available.	
Erythema value	Not available.	
Oedema value	Not available.	
Serious eye damage/eye irritation	Causes serious eye damage.	
Corneal opacity value	Not available.	
Iris lesion value	Not available.	
Conjunctival reddening value	Not available.	
Conjunctival oedema value	Not available.	
Recover days	Not available.	

Respiratory or skin sensitization**Respiratory sensitization** Not a respiratory sensitizer.**Skin sensitization** This product is not expected to cause skin sensitization.**Mutagenicity** No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.**Carcinogenicity** Ethanol is not considered to be a carcinogenic component for this product. The product is not an alcoholic beverage for consumption.**Canada - Manitoba OELs: carcinogenicity**

Ethanol (CAS 64-17-5) Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.

IARC Monographs. Overall Evaluation of CarcinogenicityEthanol (CAS 64-17-5) Volume 44, Volume 96, Volume 100E
Volume 96, Volume 100E**OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1052)**

Not listed.

Reproductive toxicity This product is not expected to cause reproductive or developmental effects.**Teratogenicity** Not available.**Specific target organ toxicity - single exposure** Not classified.**Specific target organ toxicity - repeated exposure** Not classified.**Aspiration hazard** Not an aspiration hazard.**Chronic effects** Prolonged inhalation may be harmful.

12. Ecological information

Ecotoxicity See below**Ecotoxicological data Components****Species****Test Results**

Alkyl (C14 50%, C12 40%, C16 10%) dimethyl benzyl ammonium chloride (CAS 68424-85-1)

AquaticFish LC50 Striped bass (*Morone saxatilis*) 10.4 - 19.1 mg/L, 96 hours

Ethanol (CAS 64-17-5)

Crustacea EC50 Daphnia 11744.5 mg/L, 48 Hours

AquaticCrustacea EC50 Water flea (*Daphnia magna*) 7.7 - 11.2 mg/L, 48 hoursFish LC50 Fathead minnow (*Pimephales promelas*) > 100 mg/L, 96 hours**Persistence and degradability** No data is available on the degradability of this product.**Bioaccumulative potential****Mobility in soil** No data available.**Mobility in general** Not available.**Other adverse effects** No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Dispose in accordance with all applicable regulations.**Local disposal regulations** Dispose in accordance with all applicable regulations.**Hazardous waste code** The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.**Waste from residues / unused products** Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).**Contaminated packaging** Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied.
Nonrefillable container. Do not reuse or refill the container. Discard in trash or offer for recycling, if available.

14. Transport information

Transport of Dangerous Goods (TDG) Proof of Classification Classification Method: Classified as per Part 2, Sections 2.1 – 2.8 of the Transportation of Dangerous Goods Regulations. If applicable, the technical name and the classification of the product will appear below.

General DOT/TDG: This product may be shipped as UN1760. The Limited Quantity Exemption is only applicable to containers less than 5 Litres.

U.S. Department of Transportation (DOT)

Basic shipping requirements:

UN number	UN1760
Proper shipping name	Corrosive liquids, n.o.s.
Technical name	Alkyl benzyl dimethyl ammonium chloride
Hazard class	8
Packing group	III
Special provisions	IB3, T7, TP1, TP28
Packaging exceptions	<5L - Limited Quantity
Packaging non bulk	203
Packaging bulk	241

Transportation of Dangerous Goods (TDG - Canada)

Basic shipping requirements:

UN number	UN1760
Proper shipping name	CORROSIVE LIQUID, N.O.S.
Technical name	Alkyl benzyl dimethyl ammonium chloride
Hazard class	8
Packing group	III
Special provisions	16
Packaging exceptions	<5L - Limited Quantity

DOT



TDG



15. Regulatory information

Canadian federal regulations This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the HPR and the SDS contains all the information required by the HPR.

Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Mass reporting threshold/Identification Number

Ethanol (CAS 64-17-5)	1 TONNES
-----------------------	----------

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Not regulated.

WHMIS 2015 Exemptions Not applicable

US federal regulations

This product is a "Hazardous Chemical" as defined by the OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

This is an EPA registered product. This material can only be used commercially in the EPA registered application(s) noted on the product label.

Product Registration: EPA Reg. # 84115-1-85342

EPA Est. # 58880-GA-1

PRECAUTIONARY STATEMENTS:- HAZARDS TO HUMANS AND DOMESTIC ANIMALS.- DANGER

Corrosive Causes irreversible eye damage and skin burns. Harmful if swallowed or absorbed through skin. Do not get in eyes, on skin or on clothing. Wear protective eyewear (safety glasses or face shield), protective clothing and rubber gloves. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove contaminated clothing and wash clothing before reuse. Avoid contamination of food. Avoid breathing spray mist.

STORAGE AND DISPOSAL: Store in original container in locked areas inaccessible to children and persons unfamiliar with its use. Nonrefillable container. Do not reuse or refill the container. Discard in trash or offer for recycling, if available.

ENVIRONMENTAL HAZARDS: This pesticide is extremely toxic to fish and aquatic invertebrates. Do not discharge effluent containing this product into lakes, streams, ponds, estuaries, oceans or other waters, unless in accordance with the requirements of a National Pollutant Discharge Elimination System (NPDES) permit and the permitting authority has been notified in writing prior to discharge. Do not discharge effluent containing this product into sewer systems without previously notifying the local sewage treatment plant authority. For guidance, contact your State Water Board or Regional Office of the EPA.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D)

Not regulated.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4)

Not listed.

SARA 304 Emergency release notification

Not regulated.

OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1052)

Not listed.

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

SARA 302 Extremely hazardous substance No

SARA 311/312 Hazardous chemical Yes

Classified hazard categories Skin corrosion or irritation
Serious eye damage or eye irritation

SARA 313 (TRI reporting)

Not regulated.

Other federal regulations**Clean Air Act (CAA) Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) List**

Not regulated.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130)

Not regulated.

US state regulations See below**US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance**

Ethanol (CAS 64-17-5) Listed.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Ethanol (CAS 64-17-5)

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Ethanol (CAS 64-17-5) Listed.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Ethanol (CAS 64-17-5) Listed.

US - Texas Effects Screening Levels: Listed substance

Alkyl (C14 50%, C12 40%, C16 10%) dimethyl Listed.

benzyl ammonium chloride (CAS 68424-85-1)

Ethanol (CAS 64-17-5) Listed.

US. Massachusetts RTK - Substance List

Ethanol (CAS 64-17-5)

US. New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act

Ethanol (CAS 64-17-5)

US. Pennsylvania Worker and Community Right-to-Know Law

Ethanol (CAS 64-17-5)

US. Rhode Island RTK

Ethanol (CAS 64-17-5)

US. California Proposition 65

Ethanol is only considered a Proposition 65 cancer and developmental hazard when it is ingested as an alcoholic beverage. Ethanol is not considered to be a Prop 65 component for this product. The product is not an alcoholic beverage for consumption.

Inventory status

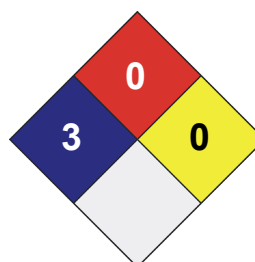
Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

16. Other information

LEGEND	
Severe	4
Serious	3
Moderate	2
Slight	1
Minimal	0

HEALTH	/ 3
FLAMMABILITY	0
PHYSICAL HAZARD	0
PERSONAL PROTECTION	X

**Disclaimer**

The information in the sheet was written based on the best knowledge and experience currently available. Information contained herein was obtained from sources considered technically accurate and reliable. While every effort has been made to ensure full disclosure of product hazards, in some cases data is not available and is so stated. Since conditions of actual product use are beyond control of the supplier, it is assumed that users of this material have been fully trained according to the requirements of all applicable legislation and regulatory instruments. No warranty, expressed or implied, is made and supplier will not be liable for any losses, injuries or consequential damages which may result from the use of or reliance on any information contained in this document.

Issue date

3 October 2022

Version #

2

Effective date

3 october 2022

Prepared by

Dell Tech Laboratories, Ltd. Phone: (519) 858-5021

Further information

Not available.

Other information

For an updated SDS, please contact the supplier/manufacturer listed on the first page of the document.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	Wet & Forget DÉTACHANT pour taches de moisissure et mildiou	
Autres moyens d'identification		
Synonymes	Wet & Forget 9.9% Product Code: 800016, 700006, 700003, E700006, E700003	
Usage recommandé	Detachant pour taches de moisissure et mildiou	
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Fabricant		
Nom de la société	Wet & Forget, Inc	
Adresse	Wet & Forget, Inc PO Box 5805 Elgin IL 60121	
Téléphone	États-Unis Téléphone	1-847-428-3894
Courriel	Pas disponible.	
	Site Web	Wetandforget.ca
Numéro de téléphone d'urgence	Numéro de téléphone d'urgence:	1-800-424-9300 (CHEMTREC)
Fournisseur	Voir ci-dessus	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	
Risques défini pour SIMDUT 2015	Non classé	
Éléments d'étiquetage		



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Conseil de prudence	
Prévention	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. . EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
Stockage	Garder sous clef.
Élimination	Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SIMDUT 2015: Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)	Aucuns connus.
SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés ailleurs (DPNCA)	Aucuns connus.
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	États-Unis: Exempt - EPA Reg. # 84115-1-85342 EPA Est. # 58880-GA-1 Il s'agit d'un produit homologué EPA. L'étiquetage des produits est conforme aux règlements et aux lignes directrices de l'EPA. Reportez-vous à l'étiquette du produit pour plus d'informations.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélange

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %)		68424-85-1	9.9
Éthanol		64-17-5	1.24

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information).
Yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit lors de la visite chez le médecin ou le centre anti-poison. En cas de transport ou d'urgence médicale, appelez CHEMTREC au 1-800-424-9300 Note à l'attention du médecin: les dommages probables de la muqueuse peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Lutte contre l'incendie / instructions	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Conserver dans le conteneur original dans les zones regardées inaccessibles aux enfants et aux personnes peu familières avec son utilisation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1880 mg/m3 1000 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1880 mg/m3 1000 ppm

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	15 minutes	1250 ppm
	8 heures	1000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	PEL	1900 mg/m3 1000 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1900 mg/m3 1000 ppm

Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Autre	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever EPI vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Ensuite, bien se laver et mettre des vêtements propres. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Bleu
Odeur	Douce faible
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	8
Point de fusion et point de congélation	~ 0.00 C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	~ 100.00 C
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	0.995 a 20°C (eau = 1)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité	100 %
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Pourc. de mat. volatiles	0 % en poids

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Éviter tout contact avec des acides et les substances comburantes. Agents réducteurs. Amines. Ammoniac. Produits azotés.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Chlorure d'hydrogène. Chlore Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Ammoniac.

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Renseignements sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Provoque des brûlures du tube digestif. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Peau	Provoque de graves brûlures de la peau.
Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	3412 mg/kg, ECHA
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	795 mg/kg, ECHA

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Éthanol (CAS 64-17-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 15800 mg/kg, SIDS initial assessment report
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	31623 ppm, 4 heures, HMIRA
	souris	> 60000 ppm, 60 minutes, ECHA
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	12400 mg/kg, ECHA
		10470 mg/kg, ECHA
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves lésions des yeux.	
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Cancérogénicité	L'éthanol n'est pas considéré comme un composant cancérigènes pour ce produit. Le produit n'est pas une boisson alcoolisée pour la consommation.	
Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité		
Éthanol (CAS 64-17-5)	Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Éthanol (CAS 64-17-5)	Volume 44, Volume 96, Volume 100E	
	Volume 96, Volume 100E	
Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)		
Non inscrit.		
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Tératogénicité	Pas disponible.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.	
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.	
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.	
12. Données écologiques		
Écotoxicité	Voir ci-dessous	

Données écotoxicologiques Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Bar rayé (Morone saxatilis)	10.4 - 19.1 mg/L, 96 heures
Éthanol (CAS 64-17-5)			
Crustacés	CE50	Daphnia	11744.5 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	7.7 - 11.2 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	> 100 mg/L, 96 heures
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.		
Potentiel de bioaccumulation			
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou recharger le récipient. Jetez dans la poubelle ou offre de recyclage, si disponible.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:	Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
--	---

Généralités	DOT / TDG: Ce produit peut être expédié comme UN1760. L'exemption de quantité limitée ne s'applique qu'aux conteneurs de moins de 5 litres.
--------------------	---

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN1760
Appellation réglementaire adéquate	Liquide corrosif, n.s.a
Nom technique	Chlorures d'alkyl diméthyl benzyl ammonium
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	IB3, T7, TP1, TP28
Exceptions liées au conditionnement	<5L - Quantité limitée
Conditionnement autrement qu'en vrac	203
Conditionnement en vrac	241

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN1760
Appellation réglementaire adéquate	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Nom technique	Chlorures d'alkyl diméthyl benzyl ammonium
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

DOT



TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'identification

Éthanol (CAS 64-17-5)

1 TONNES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

SIMDUT 2015 exemptions

Sans objet

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Il s'agit d'un produit homologué EPA. Ce matériel ne peut être utilisé commercialement que dans la ou les applications enregistrées par l'EPA notées sur l'étiquette du produit.

Enregistrement du produit: EPA Reg. # 84115-1-85342

EPA Est. # 58880-GA-1

MISES EN GARDE:- Risques pour les humains et les animaux domestiques.- **DANGER**
Corrosif. Cause des brûlures irréversibles aux yeux et à la peau. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Portez des lunettes protectrices (lunettes de sécurité ou bouclier facial), vêtements de protection et gants en caoutchouc. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Éviter la contamination des aliments. Évitez de respirer la brume pulvérisée.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION: Conserver dans le conteneur original dans les zones regardées inaccessibles aux enfants et aux personnes peu familières avec son utilisation. Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou recharger le récipient. Jetez dans la poubelle ou offre de recyclage, si disponible.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Ce pesticide est extrêmement toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas décharger les effluents contenant ce produit dans des lacs, des ruisseaux, des étangs, des estuaires, des Océans ou d'autres eaux, sauf en conformité avec les exigences d'un permis national d'élimination des rejets polluants (NPDES) et que l'autorité compétente a été notifiée par écrit avant la décharge. Ne pas décharger les effluents contenant ce produit dans des réseaux d'égout sans en aviser préalablement l'autorité locale de traitement des eaux usées. Pour des conseils, communiquez avec votre Office de l'eau de l'État ou le Bureau régional de l'EPA.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 302 Substance très dangereuse Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Oui

Catégories de danger classé Corrosion cutanée ou irritation cutanée
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états Voir ci-dessous

Liste des substances dangereuses de Californie, États-Unis, substance : substance répertoriée

Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Éthanol (CAS 64-17-5)

États-Unis - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1) Inscrit.

Éthanol (CAS 64-17-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Éthanol (CAS 64-17-5)

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Éthanol (CAS 64-17-5)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Éthanol (CAS 64-17-5)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Éthanol (CAS 64-17-5)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

L'éthanol est seulement considéré sur la Proposition Californie 65 le cancer et le risque de développement lorsqu'il est ingéré comme boisson alcoolisée. L'éthanol n'est pas considéré comme un composant prop 65 pour ce produit. Le produit n'est pas une boisson alcoolisée pour la consommation.

Inventaires

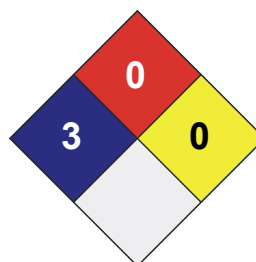
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X

**Clause d'exonération de responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

3 Octobre 2022

Version n°

2

Date en vigueur

3 Octobre 2022

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

Autres informations

Pas disponible.

Autres informations

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.